

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf du mois de juin le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 10 juin 2025	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 18 Absents excusés : 18 Absents : 1 Votants : 21 (dont 3 pouvoirs)
---------------------------------------	---

PRESENTS :

M. AUBRUN Thomas ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GENTY Frédérique (suppléante) ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. LIGNE Alain ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. POUPIN Pascal ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise.

ABSENTS EXCUSES :

M. CHARBONNEAU Claude ; M. CESBRON Patrice ; M. CHAUVIN Hervé ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DUPAS Bruno ; Mme GELÉE Maryline ; M. METREAU Jacques ; M. MOTARD Jérôme ; Mme NOLOT Monique ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. THOMAS Patrice ; M. WOJTCZAK Richard.

M. BARREAU Dominique a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;
M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ;
M. NOIRAUD Bernard est remplacé par Mme GENTY Frédérique ;
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. JEUDI Daniel ;
M. WANLIN Jean-Michel a donné pouvoir à Mme RICHARD Françoise.

ABSENTS :

M. AIGUILLON Mickaël.

Secrétaire de séance : M. JEUDI Daniel

MARCHES - TRAVAUX
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE « TRAVAUX DE BRANCHEMENT - TRAVAUX
URGENTS 2026-2029 » : LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que, par délibération en date du 17 décembre 2021, l'entreprise GONORD a été retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de branchements et aux interventions urgentes.

Ce marché, d'une durée de quatre ans, arrive prochainement à échéance. Il convient donc d'engager une nouvelle procédure de consultation afin d'assurer la continuité des interventions.

Cette future consultation portera sur les prestations suivantes, réparties en deux types :

→ **Prestations de type 1 :**

- Réalisation d'extensions et de branchements neufs,
- Renouvellement de branchements individuels,
- Travaux d'entretien ponctuels selon les besoins du Syndicat (rehausses de bouches à clé, travaux de voirie, entretien d'ouvrages hydrauliques, vannes, appareils de fontainerie, etc.),
- Travaux de renforcement du réseau d'eau potable.

→ **Prestations de type 2 :**

- Pendant les astreintes du SEVT : réparation de fuites sur conduites et branchements,
- Hors astreintes du SEVT : réparation de fuites sur conduites et branchements selon les besoins du Syndicat.

La consultation sera lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée, conformément à l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

Il s'agira d'un accord-cadre à bons de commande, reconductible, d'une durée totale de 4 ans à compter de sa notification, soit 1 an renouvelable trois fois, selon les modalités prévues à l'article R2112-4 du Code de la commande publique.

Conformément à l'article R2162-4 du même code, ce marché sera encadré par :

- un montant annuel minimum de 150 000 € HT,
- un montant annuel maximum de 700 000 € HT.

Le dossier de consultation est prêt.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- ✓ d'autoriser le lancement de la consultation pour ce nouveau marché,
- ✓ de donner pouvoir au Président pour signer l'ensemble des pièces afférentes à cette procédure.

- Vu l'exposé du Président,
- Vu le code de la commande publique,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE M. le Président à lancer une consultation dans les conditions définies ci-dessus.
- ✓ DONNE au Président pour signer l'ensemble des pièces afférentes à cette procédure

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRE

